

Vers un dispositif régional d'observation de la lutte contre le décrochage scolaire

Phase 1 > diagnostic de situation avec des pilotes des plateformes de soutien et d'appui aux décrocheurs en Bretagne



Introduction

À la suite du rapport rédigé par Askoria sur les plateformes de soutien et d'appui aux décrocheurs (PSAD) de Bretagne, le GREF Bretagne, à la demande du Conseil régional en lien avec les services du rectorat et de l'Association régionale des Missions locales de Bretagne, impulse un mouvement en 2 phases pour la mise en œuvre d'un dispositif régional d'observation de la lutte contre le décrochage scolaire. La présente synthèse fait état de la première phase de diagnostic, menée en 2017. La seconde phase, expérimentale, se déroulera en 2018 sur 4 territoires avant généralisation.

Les PSAD participent d'un maillage territorial qui coordonne les acteurs des services publics pour la jeunesse autour des listings biannuels d'élèves ayant potentiellement abandonné la formation pour laquelle ils étaient inscrits dernièrement (cf. Figure 1). Certaines PSAD poussent la démarche en se coordonnant autour des sorties préoccupantes ou des situations à risque d'échec scolaire, signalées entre les campagnes biannuelles.

Cette coordination s'appuie, depuis mars 2011, sur un outil informatique national (RIO) décliné à l'usage des PSAD pour partager, actualiser et échanger les informations concernant les potentiels décrocheurs à l'échelle de leur territoire. Pensé à l'origine pour être un outil de pilotage à l'échelle de la PSAD comme à l'échelle nationale, le rapport d'Askoria

« La mise en place effective de plates-formes de suivi et d'appui repose ainsi sur l'organisation opérationnelle de l'échange d'informations prévu par la loi et sur la consolidation des coordinations à des échelles pertinentes sur l'ensemble du territoire »

(MEN - DGESCO A1-4, 2011).

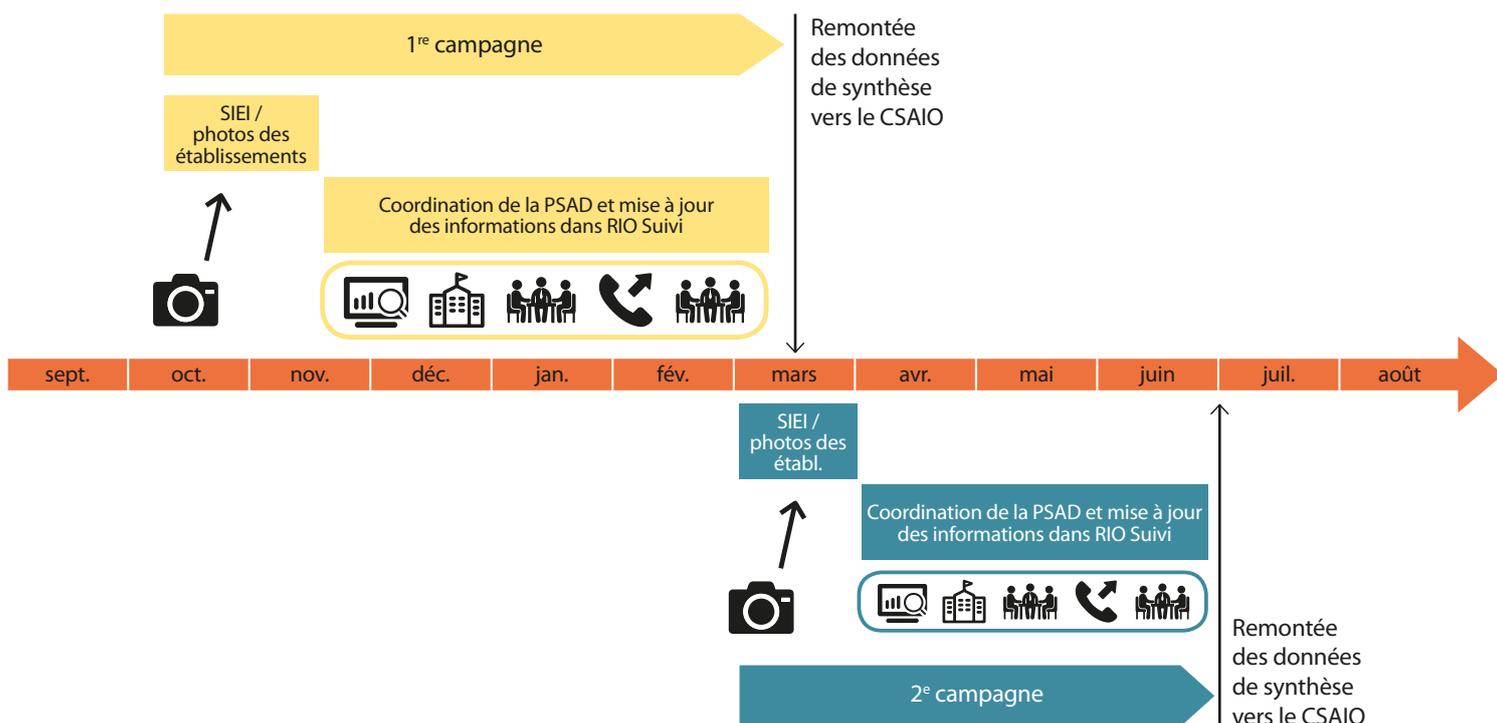
« Pour les jeunes de seize à dix-huit ans, sans diplôme et sans emploi, la loi institue en particulier une obligation nouvelle à la charge des pouvoirs publics prenant la forme d'une exigence de suivi et d'organisation permettant qu'aucun d'entre eux ne soit laissé hors de tout système de formation, d'insertion ou d'accompagnement vers l'emploi (L. 313-8) »

(MEN - DGESCO A1-4, 2011).

a pointé l'impossibilité de piloter la lutte contre le décrochage scolaire par ces données.

Si le copilotage Mission locale-Éducation nationale est acté et s'organise au sein des territoires, les usages et appropriations de l'outil RIO n'en restent pas moins un élément tangible de la lutte contre le décrochage scolaire. L'évolution récente de l'outil national devait s'adapter aux besoins des acteurs et faciliter non seulement la gestion des situations des jeunes repérés mais aussi la consolidation des statistiques nécessaires au pilotage des plateformes.

Figure 1. Calendrier de l'activité des PSAD



Dans le cadre du pilotage régional de la lutte contre le décrochage scolaire et de la mise en place d'un cadre de référence, le GREF Bretagne a mené une enquête qualitative auprès de copilotes répartis sur les quatre départements bretons et illustrant la diversité de leur statut (direction de Centre d'information et d'orientation (CIO) ou de mission locale, chef d'établissement). Elle a abouti à cinq entretiens, totalisant près de huit heures d'échanges. La finalité de cette enquête est, dans une démarche collaborative, de proposer des pistes pour la consolidation des données concernant les parcours des jeunes sans solution en Bretagne. La trame du document reprend la place de l'outil RIO dans l'organisation de la PSAD en suivant

l'élaboration de la liste des jeunes repérés par le système interministériel d'échange d'informations (SIEI) que la PSAD va prendre en charge (1 >). La question de la qualité de l'information saisie dans RIO est centrale et reflète partiellement l'information mutualisée par les acteurs (2 >). Le copilotage des PSAD implique non seulement d'échanger des informations concernant les décrocheurs mais aussi d'accueillir au fil de l'eau les jeunes en difficulté qui se présentent et enfin de remonter les indicateurs de l'activité de la PSAD au chef du service académique de l'information et de l'orientation (CSAIO). Pour cela les acteurs interviewés ont construit des outils complémentaires à RIO (3 >) qu'il serait intéressant de consolider.

1 > PSAD : l'organisation selon RIO

Au bout de six années d'utilisation, l'ensemble des acteurs interviewés¹ s'accorde sur deux points. D'une part, l'aspect chronophage de l'utilisation de l'outil RIO est lié aux contraintes imposées par la procédure informatique² et à l'évolution en continue de

son interface qui en empêche une appropriation durable³. D'autre part, la diversité des situations des jeunes potentiellement en décrochage est en décalage avec le peu de catégories permettant de les recenser dans RIO.

1.1. La gestion des listes RIO, une activité en soi

RIO est utilisé logiquement pour récupérer les listing du SIEI. Le plus souvent, c'est le copilote relevant de l'Éducation nationale qui s'en charge. Une fois que l'attribution d'une PSAD à chaque décrocheur présumé est validée, les listing seront dispatchés entre

les établissements scolaires d'origine et le noyau dur de la PSAD pour vérifier la situation de chaque individu mentionné. L'attribution d'une PSAD est une procédure à répéter pour chacun d'entre eux, et parfois à renouveler pour un même individu.

1.2. Une partie de la liste des décrocheurs potentiels n'est pas vérifiée

Attribution de la PSAD :

1. Sélection des établissements scolaires relevant du territoire de la PSAD

À l'ouverture de chaque campagne biennale, les pilotes de PSAD ont comme première tâche de constituer la liste des potentiels décrocheurs dont leur PSAD va avoir la charge. Ils commencent par une requête des établissements scolaires de leur territoire mentionnés sur l'interface RIO. Ils ont ensuite accès à la liste complète des décrocheurs potentiels de leur

PSAD. Cette liste n'est pas exportable en version numérique. Une fois validée, ils attribuent le nom de leur PSAD à chacun des individus repérés par le SIEI. Cette opération est à confirmer non pour chaque établissement, mais pour chaque individu.



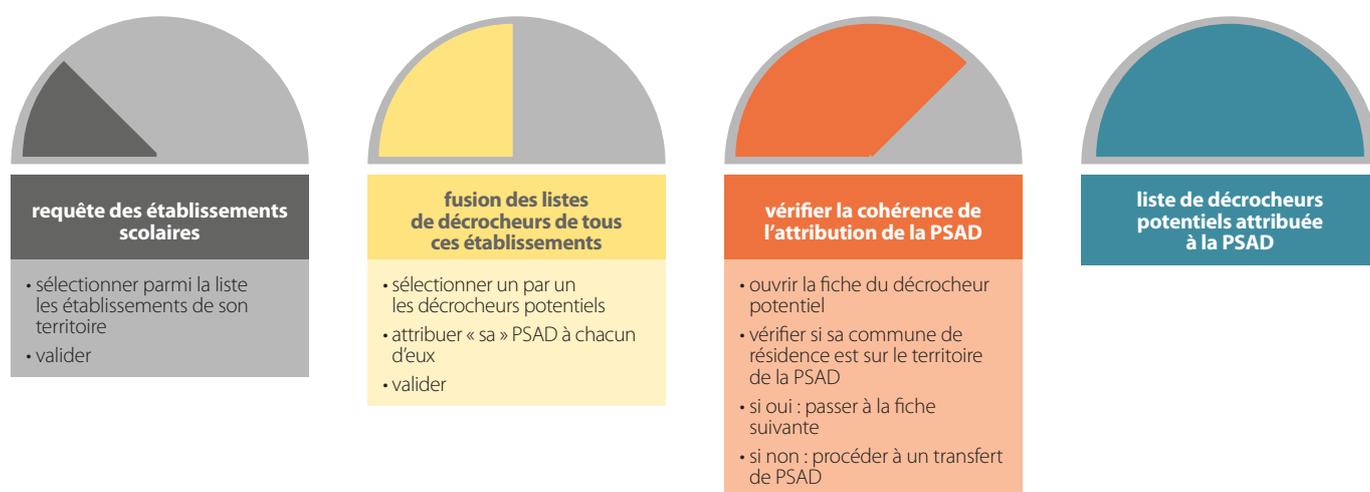
1. Les citations des entretiens sont anonymisées par l'usage généralisé du masculin pour évoquer toutes les personnes interviewées.
2. Cf. Commission nationale de l'informatique et des libertés, 2010, « Délibération n°2010-448 du 2 décembre 2010 », 2010-448.
3. Au 10 avril 2017, la version en cours de RIO est la 17.1.

2. Validation du lieu de résidence pour chacun des jeunes décrocheurs potentiels

L'attribution d'une PSAD n'est pas qu'une opération informatique. Elle doit aussi avoir du sens pour le suivi de l'individu. Si elle est présupposée en fonction de l'établissement scolaire d'origine, elle doit rester cohérente avec la situation du décrocheur potentiel. Pour apprécier cette concordance géographique entre le lieu de résidence du jeune et la PSAD de l'établissement scolaire d'origine, le copilote de la PSAD doit lire chacune des fiches de renseignement pour soit confirmer sa PSAD, soit constater que la commune

de résidence n'est pas sur son territoire et procéder à un « transfert » de PSAD. Or, pour transférer une fiche vers une autre PSAD, il faut avoir la main sur cette fiche et avoir auparavant validé une première attribution de PSAD. Le temps nécessaire à cette étape d'attribution des PSAD dépend très largement du nombre de décrocheurs potentiels à vérifier mais aussi dans une moindre mesure, de l'aire de recrutement des élèves de chaque établissement (selon la présence d'une option ou spécialité attractive, ou d'un internat).

Figure 2. Processus d'attribution d'une PSAD



À partir de cette étape d'attribution, la liste des décrocheurs potentiels à vérifier par la PSAD est dressée. Dès lors, les copilotes ont la main sur ces fiches et peuvent les mettre à jour. Les copilotes accèdent ainsi aux individus connus ou pas d'une mission locale et peuvent distinguer les « nouveaux décrocheurs » repérés des décrocheurs « déjà connus »⁴.

Une fois la liste de décrocheurs potentiels attribuée, se met en place une organisation pour la vérification, une par une, de leur situation. Le cheminement entre les acteurs diffère selon la PSAD mais des filtres sont appliqués par tous, avant cette étape.

- 1 la vérification ne s'applique pas à la liste entière mais **uniquement à la liste des « nouveaux décrochés » de la campagne.**
- 2 la PSAD peut ensuite appliquer un filtre d'âge : les moins de 20 ans. Deux conséquences possibles : les nouveaux décrocheurs âgés de 20 ans et plus ne sont pas traités, ou bien cette population est confiée à la mission locale qui s'en chargera.
- 3 en conséquence, la totalité des décrochages potentiels n'est pas vérifiée, puisque la liste de départ est filtrée.

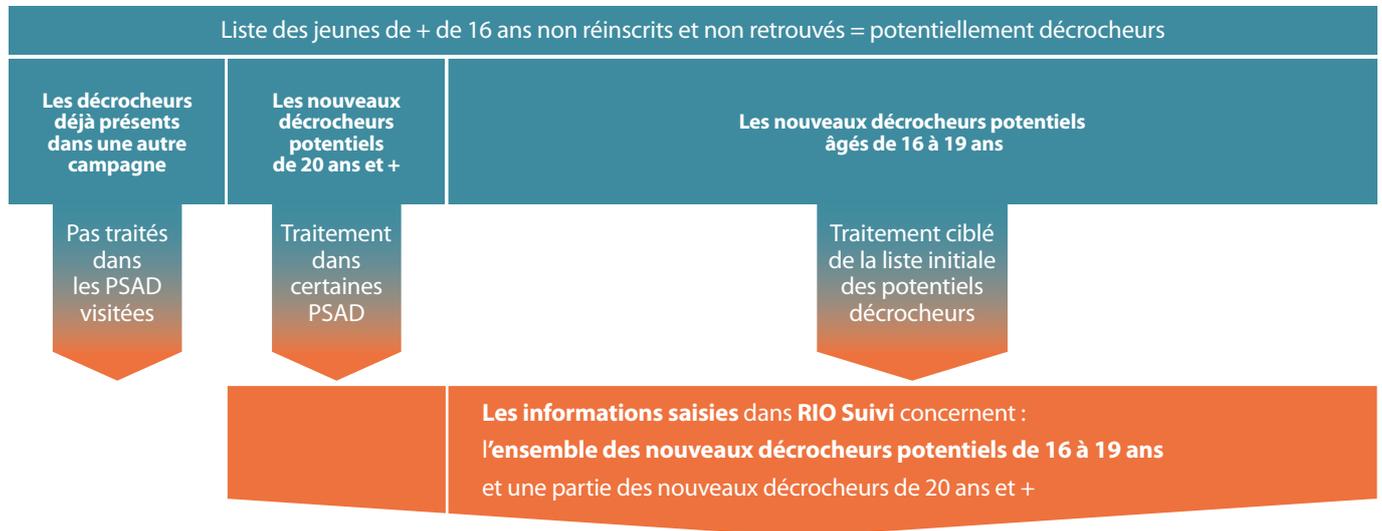


4. Les « déjà connus » sont les individus qui étaient déjà présents dans une autre campagne.

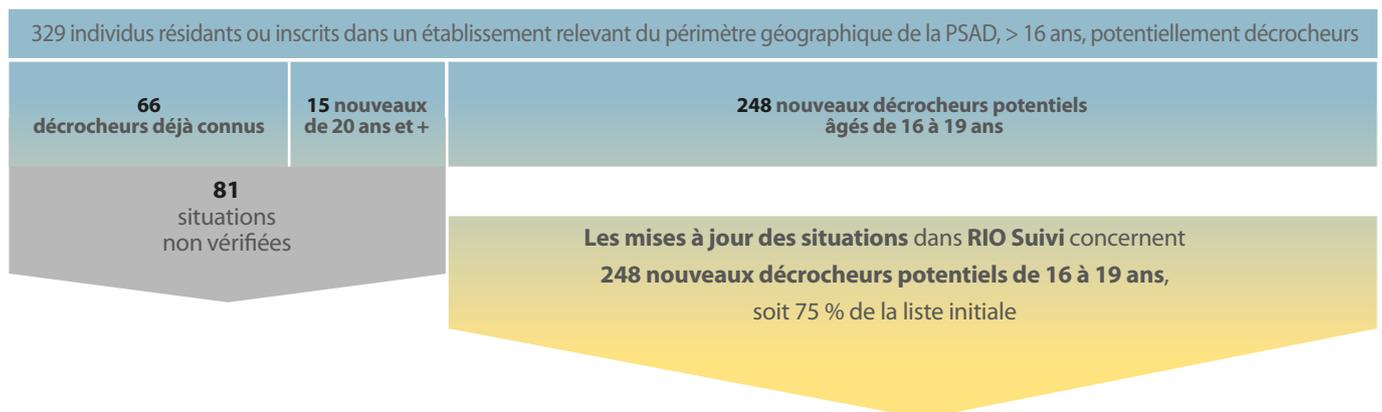
La situation des « anciens décrocheurs », c'est-à-dire de ceux qui étaient déjà présents dans une campagne précédente n'est pas examinée. Les raisons de la présence dans ces listes de décrocheurs « déjà connus »

restent à élucider⁵. La situation des nouveaux décrocheurs âgés de 20 ans et plus est, quant à elle, examinée différemment selon leur PSAD (cf. Figure 3).

Figure 3. Périmètre des informations saisies dans RIO Suivi au niveau des PSAD



Ex. d'une PSAD :



2 > Un décalage entre l'information recueillie par la PSAD et les catégories de situation imposées par RIO

Mise à jour des situations



Les résultats de ces vérifications sont ensuite saisis dans RIO par les copilotes de PSAD. L'agenda de cette saisie est très variable selon l'organisation du copilotage, de l'emploi du temps des copilotes, de la durée des vérifications d'information par

les établissements scolaires. Une contrainte forte est le fait que les requêtes sur les situations des décrocheurs se basent sur la **dernière situation saisie**. Les acteurs doivent donc veiller à ce qu'elle soit conforme à la **dernière situation connue**. Cette règle est prise en compte dans l'organisation du copilotage sous

5. Les copilotes s'interrogent sur le fait qu'il peut s'agir des injoignables dont on ne peut pas mettre à jour la fiche, des « nouveaux décrocheurs » de plus de 20 ans de la campagne précédente qui n'ont pas été mis à jour (résultats du choix du filtrage de la PSAD), ou encore des décrocheurs qui avaient un suivi mais qui ne sont pas mis à jour, ou toutes ces situations à la fois.

différentes formes : saisie complète par un seul des copilotes, ou saisie partagée selon un calendrier préétabli ; au fil de l'arrivée d'information, ou au cours de réunions de PSAD, ou encore à l'issue de ces réunions. À la validation de cette saisie, le compteur des situations est actualisé automatiquement par RIO, soit « déjà en solution »/« non décrocheur », soit « décrocheur ».

Des situations apparaissent devant lesquelles les acteurs peuvent être impuissants : des jeunes en séjour de rééducation suite à un accident corporel, des congés pour maternité, des jeunes en intérim qui ne souhaitent pas de rendez-vous pour le moment.

Dans 3 PSAD, les acteurs ont mis au point un tableau Excel intermédiaire pour y saisir les informations recueillies sur chacun des décrocheurs potentiels, en vue de remplir ensuite la demande de tableau synthèse du CSAIO et de faciliter le retour d'informations sur RIO. Dans tous les cas, les informations qualitatives sont « perdues » (cf. Figure 4).

Cette situation inquiète voire décourage les copilotes qui voient leur travail de vérification de situation réduit au minimum. L'interface actuelle de RIO permet uniquement de préciser si l'individu est « déjà en solution », « injoignable », « accord du RDV », « refus du RDV », « à contacter ». Autrement dit, la pluralité des situations de décrochage et de raccrochage est diluée dans ces cinq catégories. L'outil tend à une vision « binaire » du décrochage scolaire et ne reflète qu'une partie d'information sans qualité. La diversité des informations recueillies par les membres de la

PSAD au moment de la vérification de situations n'est pas enregistrée dans RIO car l'outil ne le permet pas.

De l'avis de l'ensemble des acteurs interviewés, la nouvelle interface appauvrit la qualité des informations qu'ils doivent saisir : il n'est désormais pas possible de préciser davantage la situation « déjà en solution ». Elle oblige également à indiquer au préalable une « action » avant de saisir toute information nouvelle à propos de l'individu. Cette action est à choisir parmi un menu comprenant « envoi d'un SMS », « appel téléphonique », « courriel », ou « courrier ». Or la plupart du temps, l'information est le résultat d'échange avec les partenaires du territoire, mais RIO n'est pas formaté pour cela. Les statistiques de ces « actions » n'ont donc aucune réalité.

Face à la situation d'un jeune homme de 16 ans, parti vivre chez sa copine dans un autre département français, un acteur dit :

« Ce n'est pas une solution mais je ne peux rien y faire. Mais ça pose souci quand même, on fait apparaître des choses comme ça de cet ordre-là mais à un moment donné, je ne pense pas que le jeune soit en solution, c'est simplement que je sais où il est et je sais qu'il est sans solution mais je n'ai pas la possibilité de l'aider. On a passé le mot, on a transféré à la mère le mot que si ce n'était déjà fait, qu'il se rapproche effectivement de la mission locale ou du CIO de là où il est installé. »

Cette fiche fera l'objet d'un transfert de PSAD.

Suivi de « la mise en solution »



La saisie d'informations concernant la solution proposée par la PSAD aux décrocheurs qui ont accepté un RDV et un accompagnement ne semble pas systématique. Cette absence d'informations dans RIO ne veut pas dire que le suivi des décrocheurs n'est pas effectif. Cette saisie peut être considérée comme action inutile au regard des classifications de RIO.

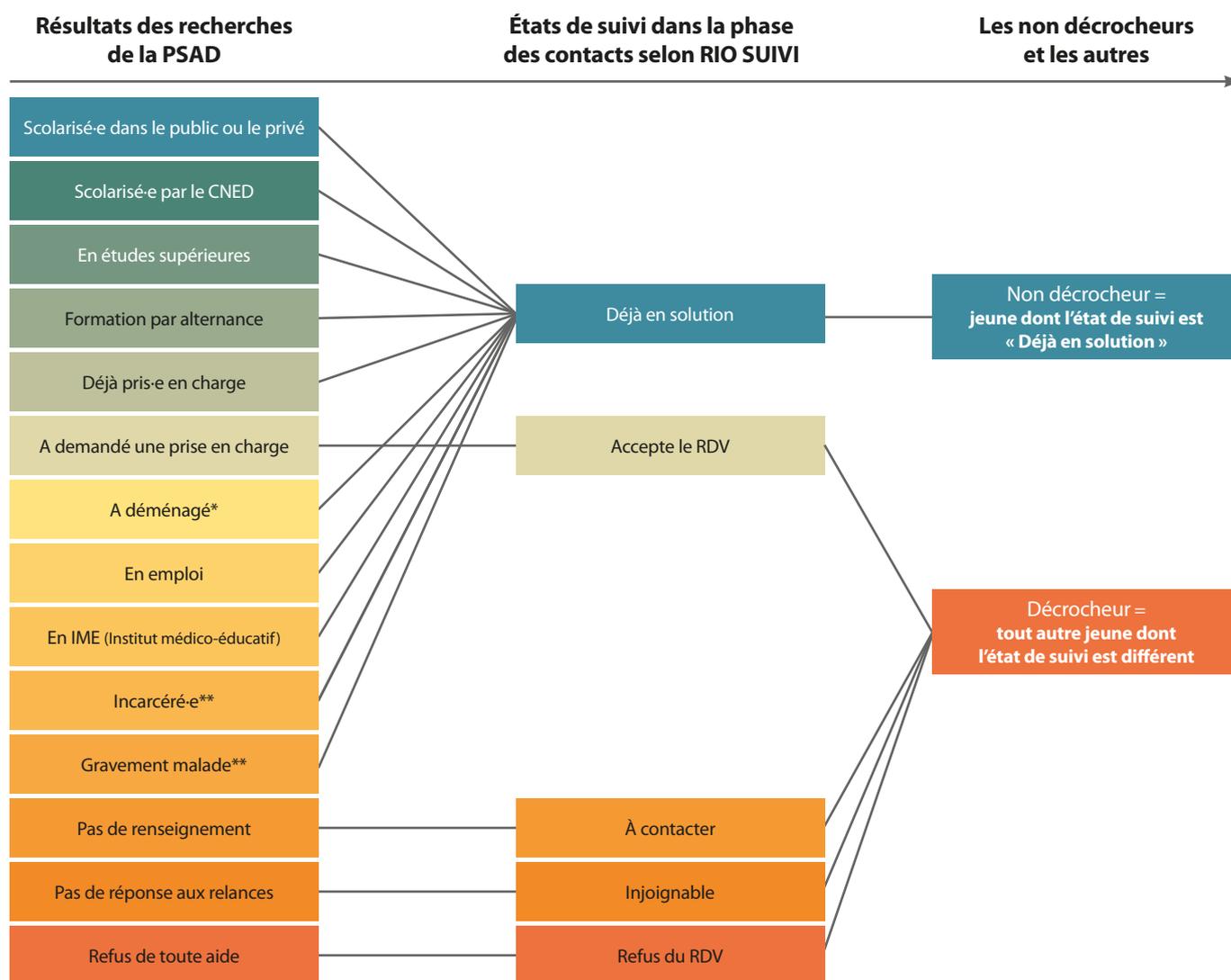
Il en résulte que RIO ne donne qu'un aperçu, non seulement de la pluralité des situations dans lesquelles se trouvent les jeunes repérés mais aussi de l'activité de la PSAD. Les copilotes rencontrés évoquent l'« activité RIO » et en définissent

généralement les contours limités : « on renseigne ce qu'ils nous demandent au moment des deux campagnes annuelles ». Leur activité ne se résume pas à cela mais le process de mise à jour des fiches individuelles, les changements réguliers de l'outil (ergonomie, catégorie) nécessitent une multitude d'opérations à réitérer pour chaque individu. Le frein principal étant l'impossibilité de partager les listes et les informations actualisées sur les jeunes autrement qu'en les imprimant ou en les faxant. Autrement dit, l'utilisation de RIO est devenue une activité en soi des copilotes de la PSAD. Elle ne reflète qu'une fraction des informations mutualisées par les acteurs.

Par ailleurs, la majorité des situations individuelles à vérifier n'est pas sans solution. Après vérification, une partie des jeunes est scolarisée (sous statut scolaire ou apprentissage) et une autre bénéficie déjà d'un accompagnement (mission locale, aide sociale à l'enfance, etc.)⁶.

RIO ne se fait pas l'écho du travail partenarial nécessaire pour la vérification des situations de chacun des individus repérés comme potentiellement décrocheurs, ni pour la recherche de solution. La **Figure 4** illustre cette déperdition entre les situations des jeunes et les catégories proposées par RIO. La **Figure 5** les reprend avec les données réelles d'une PSAD.

Figure 4. Déperdition de la qualité de l'information dans RIO Suivi



* un déménagement donne lieu à un transfert de fiche vers la PSAD du nouveau lieu de vie.

** ce n'est pas une solution mais les acteurs de la PSAD n'ont pas la main pour proposer une solution durant la campagne.

6. Sans compter les situations repérées par le SIEI qui n'ont rien à voir avec du décrochage : des élèves qui étaient en séjour d'études en France et inscrits de fait dans un établissement scolaire breton. Leur retour au domicile familial dans leur pays est repéré par le SIEI comme un abandon d'étude. Il en est de même pour les jeunes bretons qui partent quelques mois dans un établissement scolaire à l'étranger.

Figure 5. Dilution de la diversité des situations réelles dans les catégories de RIO suivi (campagne octobre 2016)



La **Figure 6** illustre le bilan de cette même PSAD à la clôture de la campagne de décembre 2016 (cf. le calendrier de la Figure 1). Parmi les 796 potentiellement décrocheurs potentiels, il y avait 3 fiches en doublon, donc la liste revient à 793 jeunes. En fin de campagne, il est possible de dire que 434 étaient déjà en formation ou en emploi, ou empêchés (pour des raisons médicales principalement) et 84 étaient déjà

suivis et pris en charge. La PSAD a pu proposer un accompagnement à 44 jeunes. Il reste néanmoins 231 situations non résolues dont 106 refus de prise en charge et 125 situations « inconnues ». Ce détail du bilan n'est pas issu de RIO suivi mais des tableaux intermédiaires que les copilotes de PSAD mettent en œuvre pour se coordonner.

3 > Des outils intermédiaires nécessaires à la construction des indicateurs académiques complets

3.1. Des outils complémentaires existants

Les directeurs de CIO rendent compte au SAIO par l'objet d'un 3^e tableau à renseigner (le 1^{er} étant RIO, le 2^e étant leur tableau intermédiaire dont il est question **Figure 4** et **Figure 6**). Le remplissage de ce tableau nécessite la consultation des fiches RIO et la production de statistiques intermédiaires. Le risque de report d'erreurs sur le tableau final est élevé.

Les CIO ont comme particularité de pouvoir recevoir anonymement les individus. Les accueils ne font donc pas tous l'objet d'enregistrement dans leur logiciel d'activité « BILAC ». Il n'est pas possible d'y relever l'ensemble des nouveaux décrocheurs accueillis, ni d'y repérer les décrocheurs RIO. BILAC semble éloigné du suivi de parcours des accueillis.

Les missions locales saisissent toute leur activité dans leur application nationale I-Milo, y compris les jeunes

qui étaient dans RIO. Il est donc envisageable de comptabiliser les décrocheurs en distinguant ceux repérés par RIO des autres parmi les nouveaux accueillis dans les missions locales, sur une période donnée.

Il n'y a pas d'interconnexion possible avec la liste des jeunes repérés à l'occasion des Journées Défense et Citoyenneté (JDC). À la réception de ces listes, la vérification dans RIO pour voir si l'individu y a été repéré, n'est pas faite. Mais il y a une vérification dans I-Milo s'il est accueilli par une mission locale.

Par ailleurs, un « accord » global est entendu sur un usage limité des possibilités offertes par RIO : alors que les concepteurs de l'outil ont imaginé une procédure pour entrer des fiches nouvelles en dehors des campagnes biannuelles, aucun copilote de PSAD n'y a recours.

SITUATION 1



Un garçon de 16 ans qui se présente en décembre parce qu'il n'en peut plus du LP. Il veut faire autre chose.

- > Il n'y aura pas de vérification dans RIO, ni de saisie de fiche nouvelle.
- > Il sera saisi dans I-milo s'il passe par la mission locale.

SITUATION 2



Réception des coordonnées d'un garçon de 17 ans qui a été repéré lors des JDC.

- > Il n'y aura pas de vérification dans RIO, ni de saisie de fiche nouvelle.
- > Il sera saisi dans I-milo s'il passe par la mission locale.

SITUATION 3



Une jeune fille de 18 ans qui se présente en janvier 2017 car elle souhaite reprendre une formation après avoir abandonné son bac pro, 1 an auparavant (signalée SIEI en octobre 2015 mais injoignable à cette campagne-là).

- > Il n'y aura pas de vérification dans RIO, ni de saisie de fiche nouvelle.
- > Elle sera saisi dans I-milo si elle passe par la mission locale.

Les acteurs interviewés expliquent que la saisie de nouvelle fiche est fastidieuse et nécessite « une litanie d'informations » obligatoires sans quoi la fiche ne peut être validée. Ils ne disposent pas de la totalité de ces informations à l'accueil des jeunes décrocheurs. Il en va ainsi du numéro de téléphone. Si cette info

manque, la fiche ne peut pas être validée par RIO. Ajouter un numéro erroné pose question lorsque la campagne d'une PSAD est au contraire de vérifier les informations des jeunes repérés. Par ailleurs, ne pas saisir une nouvelle fiche dans RIO n'a pas d'incidence dans l'accompagnement proposé.

3.2. Est-ce qu'une PSAD peut fonctionner sans RIO ?

L'avis des acteurs rencontrés n'est pas tranché.

« *Oui, elle le fait déjà* », semblent dire certains pilotes de PSAD, découragés par le temps passé pour traiter les listing de RIO qui leur retourne un décompte décrocheur/non décrocheur, et un nombre de jeunes suivis par la PSAD. Or, ce dernier nombre recense les jeunes dont les partenaires n'avaient pas d'information, pour lesquels un contact a abouti, qui sont venus au RDV fixé par la PSAD et qui ont accepté l'accompagnement proposé par la PSAD. Le hiatus entre ces chiffres est tel qu'il est ressenti comme décourageant. Il ne reflète pas le travail fourni par les partenaires, qui par ailleurs, ont pu accueillir ou suivaient déjà les autres jeunes de la liste de départ.

« *Non* » disent ceux pour qui, même si RIO est incomplet, fastidieux, il est la base de la coordination et la base du copilotage des PSAD. Il n'est pourtant pas utilisé pour suivre la situation des jeunes une fois la campagne passée.

Conclusion

L'enquête auprès de copilotes de PSAD en Bretagne a mis en exergue plusieurs aspects de la saisie des informations dans RIO. Elle nécessite une organisation coordonnée entre les pilotes pour que les dernières informations saisies soient les plus actuelles concernant les décrocheurs. Elle nécessite également une communication entre les PSAD pour faciliter l'appropriation des nouveautés de l'outil qui évolue régulièrement. À l'issue des entretiens, il s'avère que ces deux points sont mis en place.

Les acteurs interviewés n'ont pas utilisé les capsules vidéos d'auto-formation proposées sur le site du réseau des plateformes. Elles n'étaient pas toutes accessibles au début de cette campagne

de décembre. Ne trouvant pas le temps pour l'auto-formation, ils se « débrouillent » le plus souvent en direct avec l'outil au moment des campagnes, en faisant appel aux collègues pilotes de PSAD ou à l'assistance nationale plateforme en cas de besoin. Les attentes sont fortes en matière de facilitation au niveau des échanges des listes et des informations. La dernière version de l'outil n'a pas répondu à ces attentes et contribue à la lassitude des acteurs.

L'enquête confirme que les données saisies dans RIO par les PSAD ne couvrent pas le périmètre de la liste initiale de décrocheurs potentiels, car cette liste est filtrée dès le départ (nouveaux décrocheurs de la campagne de moins de 20 ans).

« Je donne souvent cet exemple : il n'était pas rare du tout de voir en 3^e, au [dernier] conseil de classe : « orientation vie active ».

Il y avait moins de chômage qu'aujourd'hui, mais pour autant, si on a créé à ce moment-là les PAIO et les missions locales et des dispositifs, c'était bien parce que cela n'était pas simple. Et il a fallu créer des lois qui viennent dire aux établissements scolaires [qu'] il fallait qu'il y ait une solution préconisée dans l'Éducation nationale, ou en apprentissage. Ce sont des évolutions importantes. Je le dis souvent à mes collègues parce qu'ils n'ont pas connu cela : « vous ne vous rendez pas compte de la révolution que cela a pu être ! ». (...)

Avec la loi, ils ont l'obligation du suivi pendant un an. Aujourd'hui ça reste un peu de la théorie, je pense que RIO participe de la mise en pratique de cette loi. »

Les informations qualitatives concernant la situation de l'ensemble des jeunes contactés n'ont pas de place dans RIO. Elles sont pourtant précieuses pour analyser les différentes problématiques de décrochage scolaire et repérer les individus pour qui un accompagnement pourra être proposé ultérieurement (par exemple, à l'issue d'une hospitalisation). Les suivis de l'accompagnement ne sont pas systématiquement renseignés dans RIO. Ils sont à recueillir directement auprès des structures : les missions locales, la Mission

de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et la Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (MIJEC).

Par ailleurs, l'enquête confirme que le « flux » des nouveaux décrocheurs (en rupture ou pas) entre les campagnes biennuelles du SIEI n'est pas saisi dans RIO. Il est cependant repérable via les missions locales lorsqu'ils y sont accueillis, via également leur intégration au fil de l'eau dans les dispositifs de la MLDS et de la MIJEC.

Des initiatives pertinentes pour le copilotage



Dans une des PSAD, les saisies dans RIO sont organisées selon un calendrier distinct par les CIO et la mission locale : les CIO saisissent d'abord les informations qui remontent des établissements, de la MLDS et de la MIJEC. La mission locale prend ensuite la main pour mettre à jour les informations de contact.



Dans une autre PSAD, est mis en place un tableau Excel reprenant toutes les informations des fiches individuelles RIO, avec ensuite un menu déroulant pour décrire finement la situation de l'individu. La liste ci-contre détaille les catégories reprises précédemment dans la **Figure 6** (page 9). L'analyse statistique de ce tableau serait riche d'enseignements pour le pilotage.

Non décrocheurs

- > **Scolarisé-e dans le public**
- > **Scolarisé-e dans le privé**
- > **Scolarisé-e au CNED**
- > **Scolarisé-e en établissement de l'ARS (IME, ...)**
- > **Études supérieures**
- > **Formation en alternance ou en apprentissage**
- > **Emploi**
- > **Situation transitoire de soins ou d'aide éducative**

Déjà pris-e-s en charge

- > **Préciser par quelle structure : mission locale, MLDS, MIJEC, CAP insertion, RFI**

À préciser à l'issue de la campagne

Demande de suivi OUI/NON

- > **En attente de mise en œuvre**
- > **Prise en charge à l'issue de la campagne : Préciser par quelle structure : mission locale, MLDS, MIJEC, Pôle Emploi, RFI**

Situations non renseignées
Message laissé sans réponse
Injoignable
Décès

Des pistes pour le dispositif régional d'observation de la lutte contre le décrochage scolaire

Vers l'expérimentation > Une consolidation et harmonisation des données en facilitant les échanges entre acteurs de la PSAD



L'enquête confirme nos doutes sur l'usage de RIO pour élaborer des statistiques fines sur le décrochage scolaire, non pas du fait d'un manque d'informations au niveau des PSAD mais du fait d'un décalage entre la conception de l'outil et la réalité du décrochage scolaire. Nous proposons l'**expérimentation** d'une harmonisation et d'une **consolidation des**

données déjà recueillies par les PSAD en vue de la mise en œuvre du dispositif régional d'observation de la lutte contre le décrochage scolaire. Cette phase 2 expérimentale consiste en une **co-construction avec les PSAD volontaires** d'un tableur qui, inspiré de leurs pratiques et de leurs besoins, permet de fonder l'analyse du décrochage scolaire en Bretagne sur des données harmonisées.

Comment harmoniser la saisie des informations recueillies au niveau des PSAD tout en restant dans les préconisations de la CNIL ?

Au niveau de la PSAD, le traitement des informations échangées autour de la situation du décrocheur et du soutien qui lui est proposé, est « manuel » après qu'un responsable ait contacté le jeune concerné. C'est la procédure prévue par les ministères et actée par la CNIL. Dès lors, la production d'un tableur pour assurer le suivi du soutien apporté aux décrocheurs ne rentre pas dans le cadre « normal » fixé par la CNIL. Cependant, la CNIL « appelle, l'attention des ministères concernés sur la nécessité d'accomplir les formalités préalables adéquates si un traitement automatisé venait à être créé au niveau des plateformes locales, pour assurer le suivi du soutien apporté aux jeunes ayant « décroché » » (extrait de Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 2010, « Délibération n°2010-448 du 2 décembre 2010 », 2010-448). En d'autres termes, si les formalités définies par la CNIL sont remplies, il devient possible d'utiliser un tableur pour saisir les informations recueillies par les copilotes des PSAD. Il est donc envisageable de garder une certaine finesse des informations recueillies et de faciliter cette saisie d'informations par les copilotes des PSAD.

L'objectif de la phase 2 expérimentale est d'aboutir à un tableur unique avec des intitulés pour lesquels il y a consensus, utilisé par les copilotes des PSAD en remplacement des tableaux intermédiaires (élaborés ou non, informatisés ou manuscrits) qu'ils utilisent déjà pour « stocker » les informations qu'ils recueillent et qui ne se retrouvent pas nécessairement, *in fine*, sur RIO mais qui leur sont nécessaires pour élaborer les indicateurs demandés par les services du Rectorat.

Par ailleurs, la « finalité statistique, sur des données anonymisées » est actée par la même délibération de la CNIL. En coordination avec les services du Rectorat, il sera possible à partir du tableur unique de **sécuriser** et de **consolider** les tableaux de synthèse que les DCIO font remonter à chaque issue de campagne. Ce tableur pourra être utilisé pour la collecte d'informations et pour la remontée des tableaux de synthèse au Rectorat, en **automatisant et sécurisant les calculs** des indicateurs nécessaires au SAIO.

Par ce process, et en fusionnant les tableurs de l'ensemble des PSAD, il devient alors possible d'arriver à une **base de données régionales anonymisées** qui alimentera le **tableau de bord du dispositif régional d'observation de la lutte contre le décrochage scolaire**.

En savoir plus

Sur le site du GREF Bretagne :

- > le dossier décrochage
<https://is.gd/zs2pDf>
- > la cartographie des dispositifs
<https://is.gd/3zVGbx>
- > la base Actions initiatives en Bretagne
<http://www.gref-bretagne.com/tag/271>
- > des ressources pour votre veille
<https://is.gd/n4z02q>



Téléchargez ce document
et retrouvez toute
l'actualité du GREF Bretagne
sur www.gref-bretagne.com

GREF Bretagne

Mission Observatoire emploi-formation
Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc

35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00

Fax 02 99 54 00 00

Email : observatoire@gref-bretagne.com
www.gref-bretagne.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Hervé GREUGNY

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT

CHARGÉE DE PUBLICATION

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Freepik